



Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains

Deuxième session de 2021

En ligne, 15 et 16 novembre 2021

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

Mise en œuvre du plan stratégique pour la période
2020–2023 : rapport annuel de 2020 sur le plan
stratégique pour la période 2020-2023

Résumé du rapport annuel de 2020 sur la mise en œuvre du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2020–2023

Note du secrétariat

1. Au paragraphe 3 de sa résolution 1/1 (HSP/HA.1/Res.1), l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains a prié la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) de présenter chaque année aux États membres un rapport d'activité sur les progrès de la mise en œuvre du plan stratégique et des activités inscrites au programme de travail d'ONU-Habitat. En conséquence, le secrétariat a préparé son *Rapport annuel 2020* présentant les progrès réalisés au cours de l'année. Un résumé du rapport, qui peut être consulté à l'adresse https://unhabitat.org/sites/default/files/2021/05/english_-_hsp-oecpr.2021-2.pdf, a été présenté à la première réunion du Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat aux fins d'un examen à mi-parcours de haut niveau, qui s'est tenue à Nairobi du 29 juin au 1^{er} juillet 2021.
2. Le *Rapport annuel 2020* intégral a été lancé le 11 mai 2021 et figure à la fois sur la page d'accueil du site web d'ONU-Habitat et sur la page web du programme consacrée à la responsabilité. Il a été présenté à la première réunion du Comité des représentants permanents aux fins d'un examen à mi-parcours de haut niveau. Une version en ligne est disponible à l'adresse https://unhabitat.org/sites/default/files/2021/05/annual_progress_report_2020_final.pdf et une courte vidéo sur le rapport est accessible à l'adresse https://www.youtube.com/watch?v=_1T38jmK7KA. Des versions imprimées ont été partagées avec tous les bureaux régionaux et de liaison d'ONU-Habitat pour une plus grande diffusion.
3. Conformément aux demandes formulées par les États membres, le rapport présente les progrès réalisés en vue d'atteindre les résultats prévus (domaines de résultats) par rapport aux cibles des indicateurs pour 2020. Les résultats ont été recueillis auprès des bureaux du siège, des bureaux nationaux et des bureaux régionaux dans le cadre d'un exercice de collecte de données par voie d'enquête mené en janvier et février 2021.

* HSP/EB.2021/12.

4. Le rapport démontre clairement qu'ONU-Habitat met en œuvre des initiatives qui contribuent à l'accomplissement du mandat du Programme en réduisant la pauvreté et les inégalités, en améliorant la prospérité partagée, en renforçant l'action climatique et en prévenant les crises urbaines. Il indique également que le Programme a fait progresser ses fonctions de catalyseur en trouvant des solutions et des idées urbaines plus innovantes, en travaillant de plus en plus avec des partenaires stratégiques et en menant des activités plus étroitement ciblées.
5. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a perturbé la mise en œuvre de certaines activités prévues dans le programme de travail et le budget pour 2020 a été perturbée, tandis que d'autres activités ont dû être adaptées pour répondre aux défis immédiats engendrés par la pandémie. La mise en œuvre a également été entravée par l'absence de financement complet du programme de travail approuvé et du budget d'appui. Dans ce contexte, le présent rapport fournit des informations sur certaines des contraintes qui ont fait qu'un certain nombre d'objectifs clés fixés pour 2020 n'ont pas été pleinement atteints et que certains domaines de résultats ont été classés par ordre de priorité dans le cadre d'un processus de révision interne. Les enseignements tirés de ce processus ont été intégrés dans la planification pour 2021 et le projet de programme de travail pour 2022.
6. Au cours de sa première année, et malgré le contexte difficile décrit ci-dessus, le plan stratégique pour la période 2020–2023 s'est révélé être un instrument solide pour répondre à la pandémie mondiale et préparer les établissements humains à une reprise durable. ONU-Habitat a élaboré des publications, des outils, des lignes directrices et du matériel technique grâce aux ressources préaffectées et aux fonds disponibles aux niveaux national et régional pour informer/étayer ses travaux normatifs mondiaux, améliorant ainsi ses activités opérationnelles et sa présence sur le terrain.
7. Le *Rapport annuel 2020* fournit également des informations sur la conception et le lancement des programmes phares d'ONU-Habitat qui visent à renforcer la capacité d'exécution et l'efficacité du plan stratégique en consolidant les initiatives visant à collaborer avec les gouvernements et les partenaires d'ONU-Habitat. Les programmes phares constituent un moyen de renforcer l'intégration des travaux normatifs et opérationnels d'ONU-Habitat pour assurer une plus grande efficacité et obtenir un plus grand impact dans les quatre domaines de changement du plan stratégique.
8. Le plan stratégique pour la période 2020–2023 relie les résultats à long terme aux agendas mondiaux de développement urbain, sur la base d'une théorie du changement comportant quatre domaines interreliés qui se renforcent mutuellement. À l'aide de plusieurs éléments moteurs, ils appuient le mandat et l'expertise d'ONU-Habitat, notamment la politique et la législation, la planification urbaine, la gouvernance et les finances.
9. Le rapport marque la première année de mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023. Il souligne un certain nombre d'ajustements au programme de travail et aux résultats attendus, sur la base d'une analyse continue des conditions extérieures, et présente les résultats obtenus à ce jour. Il présente les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat ainsi que les résultats obtenus aux niveaux local, national, régional et mondial. L'impact est illustré par des résultats et des histoires spécifiques pour chacun des quatre domaines de changement et par les étapes franchies au cours de la période considérée.
10. La mise en œuvre du plan stratégique a été soutenue par une nouvelle structure organisationnelle, conçue pour renforcer la mise en œuvre et faciliter une approche renouvelée des partenariats stratégiques, des interventions fondées sur les connaissances et les données factuelles et la création de solutions innovantes.
11. Parmi les résultats importants, on peut notamment citer des mécanismes financiers novateurs, en particulier l'initiative phare « Les villes et les objectifs de développement durable », qui accélérera la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local. En outre, le fonds d'investissement urbain fera office de centre de coordination pour les projets urbains menés en étroite collaboration avec des investisseurs de grande envergure des secteurs public, privé et multilatéral.
12. Selon le rapport, 6 des 12 domaines de résultats du plan stratégique étaient relativement sous-financés et donc en retard dans leur mise en œuvre. Comme il s'agit d'initiatives largement financées par des projets, la réalisation du plan stratégique complet peut dépendre des préférences et des stratégies des donateurs. Par conséquent, un financement prévisible et à long terme reste une priorité stratégique pour l'organisation afin de garantir une prestation plus équilibrée des produits et des résultats.

13. L'analyse de la nature intégrée du portefeuille d'ONU-Habitat à travers son plan stratégique démontre les liens, les forces et les faiblesses existant au sein des résultats du plan stratégique. Elle montre que le plan stratégique produit souvent un résultat principal dans un sous-programme tout en assurant des contributions supplémentaires aux résultats d'un autre sous-programme. Les travaux sur les services de base et la mobilité durable (résultat 1.1), tout en contribuant à l'atténuation des changements climatiques (résultat 3.1), en est un bon exemple. Cette analyse constitue une bonne base pour fixer des objectifs visant une programmation intégrée plus poussée, conformément à la révision du plan stratégique sur la base de l'examen à mi-parcours du plan stratégique.

14. Le rapport est composé des quatre sections suivantes :

a) La section 1 présente une introduction qui décrit les priorités stratégiques pour 2020, la réponse d'ONU-Habitat à la pandémie de COVID-19 au cours de l'année, son objectif de faire progresser les questions urbaines au sein du système des Nations Unies, et l'ambition qu'il poursuit de devenir un « centre d'excellence » pour obtenir un impact à grande échelle ;

b) La section 2 présente une évaluation détaillée des progrès réalisés et des résultats obtenus dans chacun des quatre domaines de changement, en présentant des histoires transformatrices et en montrant des résultats ;

c) La section 3 illustre la manière dont ONU-Habitat joue un rôle de catalyseur pour faire avancer les questions urbaines par le biais de partenariats stratégiques et donne un bref aperçu du plan stratégique pour 2021 ;

d) La section 4 donne un aperçu de la performance financière d'ONU-Habitat en 2020.

15. Alors qu'ONU-Habitat passe en revue les progrès accomplis et les difficultés rencontrées au cours de la première année du plan stratégique pour la période 2020–2023, le rapport propose des recommandations pour la poursuite de la mise en œuvre. Il s'agit notamment de planifier et de fixer des objectifs proportionnels au financement assuré, de renforcer le rôle de catalyseur joué par l'organisation, et d'affiner l'approche visant à faire d'ONU-Habitat un centre d'excellence. Enfin, le rapport démontre la nécessité d'adapter les réponses aux niveaux local, national et régional.
